

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La future fusion interpelle déjà le FN

La fusion de l'intercommunalité avec celle de Saint-Simon donnera naissance à une structure de 39 communes. La répartition des sièges, hier, a donné lieu à débat.

Il a fallu faire des calculs, hier, vendredi 7 octobre, lors de la répartition des sièges du futur conseil communautaire, qui inclura la communauté de communes de Saint-Simon et fera passer l'intercommunalité à 39 communes. « Saint-Quentin aura 36 sièges, Gauchy en aura trois, tandis qu'Harly, Montescourt-Lizerolles et Flavy-le-Martel en auront un, a annoncé le président de la communauté d'agglomération, Xavier Bertrand. Ensuite, chaque commune aura son représentant. » Ce qui portera le nombre de délégués communautaires à 76 au total. L'Agglo s'est donc un peu éloigné de ce que prônait la loi NOTRe. « Elle privilégie le poids démographique, mais nous avons veillé à ce que chaque commune ait un siège », souligne celui qui est aussi président de Région.

« Les maires sont devenus des assistants sociaux »
Sylvie Saillard, conseillère FN

La réaction du Front national n'a pas tardé, par la voix de la conseillère saint-quentinoise Sylvie Saillard. « Ça va entraîner la mort des communes. Vous parlez d'économies, mais ce sera une usine à gaz. Vous nous vendez des mutualisations, mais ces gros conglomérats sont très difficiles à gérer. Les maires sont dessaisis de leurs fonctions, et



Le conseil communautaire, hier, s'est penché sur la répartition des sièges. Le Front national craint un affaiblissement des villages.

« Nous leur offrons toutes nos condoléances. Et nous vous félicitons (NDLR : Xavier Bertrand dirige une communauté d'agglomération encore plus importante). » « C'est bien la première fois que j'ai envie de grossir, a répondu le président d'Agglo sur le ton de l'humour. Ce n'est pas pour moi, mais

c'est pour l'Agglo. Je n'ai pas de problème de taille, 170 cm ça me suffit, et je n'ai pas, ou plus, de problèmes d'égo. Ce que je fais, c'est dans l'intérêt de l'Agglo. Je veux lui donner plus de rayonnement et plus de puissance. Nous n'allons pas changer de train de vie. Nous nous concentrons sur les services à la population et aux entreprises. » Le président de l'intercom-

munalité en a profité pour dire qu'il ne briguerait pas à nouveau un mandat de maire à Saint-Quentin (lire ci-dessous). Xavier Bertrand s'est montré personnellement opposé à d'éventuelles diminutions des prérogatives des maires. « Si un gouvernement venait à le faire, de n'importe quel bord qu'il soit, je m'y opposerais.

L'EAU FAIT JAILLIR LE DÉBAT

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable pour 2015 a été présenté. Le conseiller PC Olivier Joumay s'est étonné des « 25,17 % de pertes sur le réseau. C'est moins qu'il y a deux ans, c'est plus que l'an dernier. Je ne nie pas que des investissements ont eu lieu, je ne sous-estime pas non plus le travail des agents sur la question, mais force est de constater qu'un quart de l'eau distribuée est perdue. » Jérôme Leclercq, élu en charge de l'assainissement en milieu rural, a répondu être « conscient » du chiffre. « Il y a quand même une volonté de la collectivité de faire des investissements. » Et le délégué de rappeler que 20 % des fuites ont été détectées et réparées en 2015.

Ce ne sont pas les communes ni les mairies qui coûtent cher, mais les grandes structures. S'il n'y a pas un maillage du terrain, les gens se retrouveront au chômage. Le meilleur rapport qualité-prix, ce sont les communes. Et l'union fait la force, c'est une évidence. « Une nouvelle union pour laquelle il faudra d'ailleurs trouver un nouveau lieu de rassemblement. L'Agglomération y travaille. L'an prochain, il sera impossible de faire rentrer les 76 délégués communautaires dans la salle de conseil municipal de la mairie saint-quentinoise. » ■ BENJAMIN MONEAU

SAINT-QUENTIN

« Je ne serai plus maire »

Le maire Frédérique Macarez dort sur ses deux oreilles depuis qu'elle en a eu connaissance. Quand ? Seuls elle et Xavier Bertrand le savent. Mais c'est officiel depuis hier. Ce dernier l'a annoncé publiquement lors du conseil d'Agglomération qu'il présidait : « Je ne serai plus maire ». La menace pour celle qui lui a succédé, ne viendra donc pas de l'ancien ministre lors des municipales de 2020. À ce jour, on se demande bien d'où elle proviendrait. De son camp ? Peu probable. La gauche ? Elle a encore du temps pour se reconstruire d'ici là, si elle le peut tant la traversée du désert ne semble aboutir que sur un mirage de victoire. Et bien malin qui peut prédire l'avenir local du FN. Bien évidemment, ce scénario table sur une Frédérique Macarez de nouveau partante. Aujourd'hui bien plus qu'hier sans l'éventuelle candidature Bertrand, l'inverse serait un

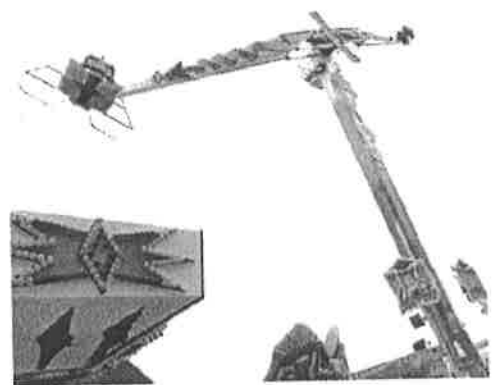


« Je n'ai plus de problème d'égo ».

coup de théâtre. Rappelons-nous un passé pas si lointain : janvier 2016, Xavier Bertrand, tout juste élu président de Région, soutient Frédérique Macarez pour lui succéder à la mairie. L'ancien maire (d'octobre 2010 à janvier 2016) décide, la majorité municipale s'exécute. L'ex-député UMP demeure encore

conseiller municipal, lui permettant par ricochet de présider l'Agglo de Saint-Quentin (et sûrement celle qui naîtra de la fusion avec celle de Saint-Simon le 1^{er} janvier). « Aujourd'hui, je n'ai pas de problème d'égo », a-t-il précisé hier. Avant de se reprendre : « Je n'ai plus de problème d'égo », rappelant au passage qu'il préside une région de « six millions d'habitants ». Quelle ambition, quel projet un homme politique comme Xavier Bertrand « plus maire » de Saint-Quentin « ni d'aucune autre ville », a-t-il en tête ? Se contentera-t-il de l'Agglo et de la Région ou a-t-il plusieurs coups d'avance ? Seul l'avenir le dira. Tout comme désormais le passé nous éclaire lorsqu'il avait adopté comme slogan pour les municipales « Le choix de Saint-Quentin », avant de finalement quitter son fauteuil de maire pour celui de président de Région. ■ CYRIL RAMBEAU

En Image à Saint-Quentin



La foire de la Saint-Denis ouvre aujourd'hui. C'est aujourd'hui, samedi 8 octobre, que la foire de la Saint-Denis, qui prend place sur le bien nommé champ de foire. Le Vertical limit et une grosse centaine d'autres attractions y resteront pendant un mois, jusqu'au 6 novembre.

INTERVIEW

René Dosière ou « l'argent propre en politique »

Nouvel acte au crédit du député : un décret est paru mardi dernier pour réduire les moyens « offerts » aux anciens présidents.

■ Passé maître dans l'art d'éplucher les dépenses publiques, René Dosière se penche depuis 2010 sur les avantages accordés aux anciens présidents de la République. Un chiffrage qui a porté ses fruits puisqu'un décret est paru mardi dernier pour réduire le soutien de l'État à ces derniers. Mais l'image est tenace : des politiques qui s'enrichissent quand la population s'appauvrit. Le député de l'Aisne, lui, évoque les améliorations depuis une quinzaine d'années.

► Pourquoi en êtes-vous venu à vous pencher sur le budget de la présidence ?

► D'une manière générale, c'est le fait qu'un parlementaire est toujours sensible à l'utilisation des deniers publics. De ce

point de vue-là, je ne suis pas différent de mes collègues. Et pourquoi les dépenses de l'Élysée ? C'est un petit peu le hasard qui m'a fait découvrir, en 2001, à quel point le budget de la présidence était inexistant, opaque, dont personne ne parlait.

► Par hasard, c'est-à-dire ?

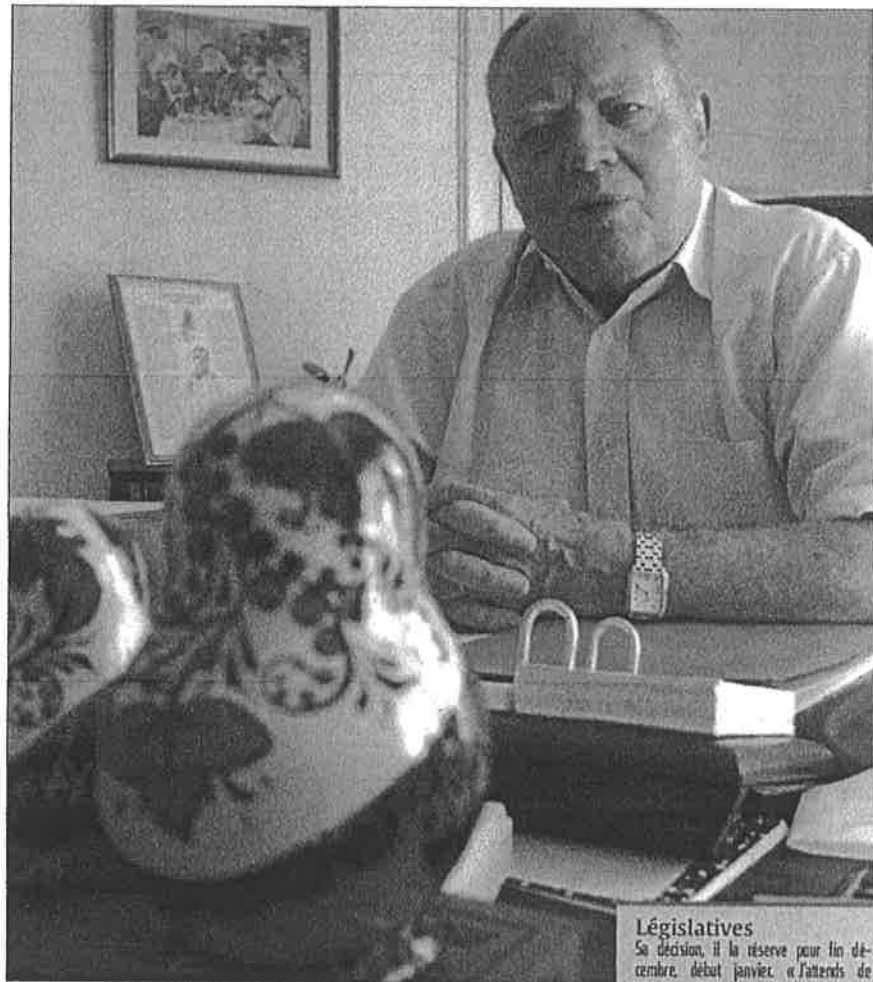
► Je lisais régulièrement les rapports de la Cour des comptes sur le budget de l'État. Et j'ai découvert qu'il avait

été complété en cours d'année, sans que personne ne le sache. [...] J'ai trouvé que cette pratique était un peu curieuse. J'ai cherché dans les rapports des années précédentes. Je me suis aperçu à ce moment-là que, depuis l'élection de Jacques Chirac, tous les ans, on constatait une progression très sensible du budget. [...] Je m'y suis attaqué avec les moyens dont dispose un parlementaire, c'est-à-dire la possibilité d'interroger le gouvernement...

► Si c'était « opaque », vous ne deviez pas avoir beaucoup de documents à votre disposition ?

► Non, donc j'ai procédé un peu comme un policier, par investigation. J'ai interrogé les différents ministères, j'ai recueilli un certain

nombre de précisions. Au bout de 2, 3 ans, j'ai commencé à avoir un tableau qui prenait forme. [...] J'ai fait apparaître que le budget de l'Élysée était trois fois supérieur à ce qu'on pensait. [...] Tout ça a changé en 2007, avec l'élection de Nicolas Sarkozy. Parce qu'il a décidé, de suivre un peu mes préconisations et de globaliser son budget, de le rendre un peu plus transparent et de le faire contrôler par la



Le député de Laon s'intéresse depuis plus de 30 ans aux finances publiques.

Cour des comptes. Les choses se sont améliorées d'année en année. [...] Et François Hollande non seulement a réduit son traitement de 30 %, mais il a aussi réduit le budget de l'Élysée de 20 %.

► Le dernier décret paru, touchant aux anciens présidents, est aussi l'une de vos victoires ?

► Là, je peux dire que oui. En m'occupant de l'Élysée, j'ai été amené aussi à m'occuper des dépenses des présidents de la République, et aussi des anciens présidents. Je me suis aperçu que les avantages qu'on leur accordait [l'étaient dans la plus grande opacité, par une lettre qui n'avait jamais été

rendue publique. [...] Après, je me suis efforcé de chiffrer la dépense. Donc j'ai refait des investigations.

Et au mois d'avril dernier, j'ai pu dire, voilà, ça coûte 9,5 millions. Et la Cour des comptes, qui de son côté avait fait une étude, a validé mes chiffres. Là aussi, même phénomène, la presse s'est un peu saisie de tout ça et a fait des enquêtes. Là, [l'État] a pris ce décret qui clarifie les choses, qui les limite dans le temps, qui ne réduit peut-être pas les avantages autant que je l'aurais voulu, mais ça représente

déjà un progrès très sensible.

► Comment expliquer que personne ne se soit inquiété de toutes ces dérives avant les années 2000 ?

► Je pense que ce sont des habitudes qui se sont créées dès le départ, avec la personnalité du général de Gaulle. L'Élysée est devenu le centre du pouvoir. On ne se posait pas la question. On ne touchait pas à l'Élysée. On respectait naturellement une sorte de tabou. Et il est vrai que ces questions d'argent ne suscitaient pas autant d'intérêt des Français que maintenant. Jusqu'en 2001, il n'y a jamais eu de débat sur le budget de l'Élysée à l'Assemblée.

► Vous aviez aussi défendu une rémunération des élus, instaurée en 1992. Celle-ci n'a-t-elle pas conduit à des problèmes, avec le cumul des mandats ?

► Ça a posé d'autres problèmes. Aujourd'hui, un élu local peut percevoir au maximum 8 300 euros par mois. Ces indemnités sont fiscalisées. J'ai rédigé un amendement *in ce sens*. Ce qui ne m'a pas toujours valu que des amis. En 1993, on a trouvé une formule qui était toute simple : un prélèvement à la source, sur une base forfaitaire. [...] Et dans le projet de loi de finances

Législatives

« Sa décision, il la réserve pour fin décembre, début janvier. J'attends de voir un peu quel sera le paysage, quels seront les projets. » Le député dément ainsi être en campagne, malgré ses récentes et multiples apparitions médiatiques. Quant à la « surveillance » des finances publiques dont il devenu le premier représentant, « je pense que de toute façon, il y aura toujours des parlementaires pour faire ce travail », assure-t-il.

Reste à savoir quels seront les autres prétendants à la députation à gauche et ce que fera le Parti socialiste. Celui-ci ayant présenté en 2007 et 2012 son propre candidat, « ils voulaient plutôt que j'arrête », sourit René Dosière.

de l'année prochaine, le gouvernement met fin au système forfaitaire. À partir de 2017, les indemnités des élus locaux seront désormais fiscalisées dans le cadre de l'impôt sur le revenu.

► Et au sein de l'Assemblée nationale, il n'y avait pas d'excès ?

► Si, bien sûr. On a aussi beaucoup amélioré les choses. On a d'abord supprimé tous les versements en liquide des primes qui étaient souvent accordées au personnel. Et puis [...] le budget de l'Assemblée est maintenant sur le site, vous pouvez le consulter intégralement, ligne par ligne. Le budget a été réduit de manière très, très sensible. De même, la réserve parlementaire est rendue également publique. Ça s'améliore petit à petit.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIAM FOUNIER

Un livre en préparation

« Je suis en train d'écrire un livre sur l'argent propre en politique : comment se finance une campagne, comment vivent les élus... » Un livre qui devrait paraître d'ici janvier. Ce sera le huitième ouvrage au crédit du député, et le cinquième sur « le train de vie de l'État ». Le député aborde les rapports entre politiques et argent. Une façon notamment de montrer les importants « progrès » de ces dernières années. « C'est vrai que beaucoup de gens sont choqués. [...] C'est d'ailleurs parce qu'on est dans une période où il y a des difficultés économiques très importantes que les Français supportent difficilement les avantages des élus. [...] Alors, raison de plus pour que les élus soient irréprochables. Ils doivent expliquer le travail qu'ils font. »

L'ACTUALITÉ EN FLASH



LAON

René Dosière probable candidat

Le député sortant de la circonscription de Laon, René Dosière, âgé de 75 ans, pourrait à nouveau se présenter à la députation en juin 2017. L'élu apparenté PS surnommé le « curieux de la Ré-

publique » pour son obstination à traquer les dépenses somptuaires, a été médiatisé ces jours derniers avec le projet de réduire les dépenses des anciens présidents de la République, auquel il n'est d'ailleurs pas étranger. « Depuis qu'on le pense en campagne, on voit François Hollande dans tous les médias. Depuis mercredi dernier, on me voit aussi... », glisse volontiers le député de l'Aisne, convaincu d'être investi par le PS national dans moins d'un an. Démonstration qu'on compte d'ailleurs sur lui en haut lieu, René Dosière fera à nouveau un déplacement à l'étranger cette semaine avec le Premier ministre Manuel Valls.

ECHOS DU PAYS

L'INTERCOMMUNALITÉ, « UN MARIAGE D'AMOUR POLYGAME »

→ Cette définition est signée Frédéric Mathieu. Le maire de Saint-Gobain estime que l'intercommunalité doit être « un mariage d'amour entre plusieurs communes, certes polygame mais un mariage d'amour quand même ». Mais force est de constater qu'il existe aussi des unions par intérêt, et même pire, des mariages un peu forcés voire même douloureux. La communauté de communes du Val de l'Ailette (secteur de Coucy-le-Château) peut en témoigner.

LA FÈRE

Monceau et Brie avec les autres

Les maires de Monceau-les-Leups et de Brie n'auront pas gain de cause. Sauf surprise, leurs communes feront partie de l'imminente com d'agglo.

À mes patientes, s'abstenir. On le sait, le préfet a fait savoir récemment aux présidents des communautés de communes de Chauny-Tergnier et des Villes d'Oyse, qu'elles fusionneraient, comme prévu, au 1^{er} janvier 2017. Et non, un an plus tard, comme l'avaient appelé de leurs vœux nombre de maires de communes concernées.

Face à cette échéance, le premier magistrat de Brie, Jack Guillaucourt, a un temps rêvé de ne pas embarquer dans le navire. « *Nous sommes Laonnois depuis des années. Les services, les commerces, les écoles sont pour nous à Crépy ou à Laon.* » Et c'est aussi la raison pour laquelle il s'est tourné il y a quelques mois, vers le maire de

Le maire de Brie, Jack Guillaucourt, met de côté ses démarches, mais promet de refaire une demande ensuite

Laon et non moins président de la communauté d'agglo du même nom, Antoine Lefèvre. « *On nous a répondu que la communauté d'agglo n'acceptait pas de nouvelles communes.* » Dont acte, pense alors Jack Guillaucourt. « *Je savais que si je continuais, ça n'aboutirait à rien.* » Mais l'édile promet qu'il n'a pas dit son dernier mot. « *Nous allons attendre que les choses se fassent.* » Comprenez que la communauté d'agglo Chauny-Tergnier-La Fère se crée. Pour ensuite, « remettre ça », en quelque sorte. « *Nous referons une demande après.* »

Son homologue, le maire de Monceau-les-Leups, n'a pas les idées aussi claires et pourtant la même trajectoire. « *Nous avons le*



Guy Paquin a été le seul à voter pour le départ de Monceau-les-Leups.

projet de nous rapprocher de la communauté de communes du Pays de la Serre. Car tout nous rapproche de Crécy : le code postal, le collège, les commerces.», assurait Jean-Jacques Pierront au moment où son conseil municipal votait une motion en ce sens, à l'unanimité.

Aujourd'hui, l'homme ne comprend pas, face au vote des délégués des Villes d'Oyse, unanime

celui-là aussi mais contre le départ de sa commune vers le Pays de la Serre. « *Bien sûr que je suis déçu. Ça me désole. Je pensais que mes collègues des petites communes me soutiendrait.* » Et laconique, de conclure : « *On va être obligé d'y aller.* » Avant de résumer : « *Il y a des vice-présidences qui se préparent.* »

DELPHINE OLIVA

TOURISME

L'utopie familistérienne réalisée

Alors que le développement touristique est au cœur des politiques axonaises, le Familistère de Guise fait figure d'exemple. Réussissant en à peine seize ans à créer cinquante emplois.

« L'Aisne rêve de sublimer son image. Il y a quelques jours, le conseil départemental adoptait son schéma de développement touristique 2016-2020. « On a beaucoup de monuments, beaucoup de musées, souligne Stéphane Rouziou, directeur de l'ADRT (Agence de développement et de réservation touristiques). Mais ils sont rarement adaptés. Ce n'est pas ce que les gens veulent. [...] Il faut améliorer l'offre, poursuit Stéphane Rouziou. À l'image du Familistère de Guise. Les gens viennent vivre une histoire. » Et en l'espace de seize ans, il est devenu le lieu le plus visité, accueillant désormais près de 60 000 touristes par an.

Pourtant, avant 2000 – qui marque le début du programme « Utopia » –, l'immense bâtisse héritée des années Godin est à l'abandon. Son expérience sociale fait alors partie du passé. « Je pense qu'il y a eu une période d'oubli de 1970 jusqu'en 2000. » Monique Bronchain est guide bénévole depuis plus de dix ans. L'histoire la touche forcément puisqu'elle a habité le Familistère. « Les premiers de ma famille sont arrivés en 1853. » Le palais social n'existait pas encore.

« C'était une vie collective, se souvient-elle. Je crois que cette vie en semble a été assez réussie. » Jusqu'à ce que la Société coopérative imaginée par Jean-Baptiste André Godin soit dissoute. L'usine de poêles est rachetée. Et les bâtiments d'habitation sont « démantelés ». « Des Familistériens sont restés, relate la guide. Mais est arrivée une population extérieure qui n'avait rien à voir avec cette histoire et qui n'a pas pu entretenir physiquement les parties communes. »

Finalement, c'est une poignée de personnes qui va justement redonner du souffle à « cette histoire », en créant l'Association pour la fondation de Godin, en 1989. Celle-ci visait à « sensibiliser à ce patrimoine ».

Quelle image ?

Ce n'est, Aisne Tourisme (ADRT) a son nouveau site Internet. Plus moderne, plus épuré, aux multiples entrées, qui se veut une vitrine du territoire, « adaptée à tous les supports ». Avec « l'aine l'Aisne » – soit « l'Aisne it's open » donc –, le département se dote aussi d'une nouvelle image. Mais c'est un travail sur la notoriété qui est « extrêmement long », reconnaît Stéphane Rouziou, directeur de l'ADRT. « En France, depuis vingt ans, 60 % des flux se concentrent sur 20 % du territoire. » Paradoxalement, l'Aisne est davantage connue par les étrangers, du fait de sa géographie – au carrefour des autoroutes. Malgré ces « handicaps », le nombre d'emplois liés au tourisme augmente. Avec même une progression de 0,8 % entre 2003 et 2011, « en pleine crise économique ».



Le pavillon central, après des années de travaux, a été ouvert au public en 2010. Photo d'archives Gaël HÉRISSE

Ce qui permettra, notamment, le classement de l'édifice aux Monuments historiques, en 1991. Guy Delabre, un Thiérachien professeur à l'université de Reims, passionné de l'édifice, en prend la présidence. « Moi, j'y suis rentrée parce que plusieurs personnes m'en ont parlé. On a commencé à faire des visites en accord avec des Familistériens. »

L'initiative trouvera écho chez un politique : Daniel Cuvelier, maire de Guise à l'époque. D'autant que son propre père a travaillé chez Godin. Il se mobilise donc, son conseil municipal le suit. Avec Guy Delabre, ils organisent des réunions avec locataires et propriétaires pour le « sauvetage du Familistère ».

Conscients de la nécessité d'avoir un « vrai projet » pour être soutenus, ils imaginent une restauration de l'aile nord de l'économat. Et en 1998, le conseil général bascule à gauche, Jean-Pierre Balligand en prenant la tête. C'est l'appui qui fera tout basculer. « À partir de là, on a lancé un vrai

projet, qu'on a confié à un cabinet. »

Naît ainsi Utopia. « Le programme partait d'un constat de nécessité de faire quelque chose », explique Alexandre Vitel, directeur adjoint du Syndicat mixte du Familistère de Godin qui « pilote » le projet. Avec deux axes : la restauration et la revalorisation. À ce moment, pas grand monde n'y croit. Les habitants y voient une nouvelle dépense

publique ; les Familistériens craignent qu'on ne leur « vole » leur histoire.

Derrière, le Département met l'argent qu'il faut. Rien qu'entre 2002 et 2014, ce sont 18,5 millions d'euros qui vont être investis. Le budget total du Familistère, depuis 2000, a dépassé les 38 millions. Rouvrant au fur et à mesure des espaces au public. Aujourd'hui, ce sont une cinquantaine d'agents qui travaillent grâce au Familistère, entre entretien, administratif, accueil... Soit l'équivalent d'une quarantaine de temps plein, souligne Alexandre Vitel, dont

une partie est autofinancée par les recettes.

« Une « success-story » donc. Pour le directeur adjoint, les ingrédients sont multiples. Il y a eu « des élus qui ont soutenu, défendu et financé » ; il y a eu un programme « vraiment engagé au niveau travail et mise en valeur » ; et, évidemment, « un bâtiment unique au monde ».

Mêlant habitations et musée, Familistériens et touristes, le projet fonctionne. Réfléchi dans sa globalité, il s'inscrit dans le « patrimoine vivant ». « Le résultat, on peut jamais le connaître avant », reconnaît Daniel Cuvelier. Pourtant, aujourd'hui, c'est tout un projet social qui « renaît », souligne Monique Bronchain.

MARIAM FOURNIER

Les grandes phases

- 1996-2000 Le programme Utopia est initié par le Département de l'Aisne. « C'est arrivé au bon moment, parce qu'il a pu bénéficier de financements européens », rappelle Alexandre Vitel, directeur adjoint du Syndicat mixte.
- 2003 Les différents appartements du Palais social commencent à être rachetés pour une « réunification foncière ». Et permettre ainsi de mener le projet global sur la bâtisse.
- 2005 Cette année marque l'ouverture au public du Jardin de la presqu'île. Puis, petit à petit sont livrés les différents espaces rénovés : les économats (2006), la buanderie-piscine (2008) et l'appartement de Godin (2009).
- 2010 Enfin, le pavillon central est ouvert aux visiteurs, dans lesquelles sont aménagées des salles d'exposition.
- 2011 Le théâtre rouvre. Depuis, la programmation culturelle s'étoffe, avec une volonté toujours de mêler vie locale et vie touristique.
- 2014 Douze nouvelles salles d'exposition permanentes, au sein du pavillon central, sont inaugurées.
- Pour 2020 Engagée en 2013, une nouvelle phase de travaux a débuté pour la restauration de l'aile gauche du Familistère qui sera transformée, à terme, en équipement hôtelier mixte (de 1 à 4 étoiles).

ENVIRONNEMENT

Trier les déchets, défi des dix ans à venir

Le syndicat Valor'Aisne n'a pas attendu la fin de la décharge d'Allemant pour débiter une réflexion sur les nouvelles façons de valoriser les déchets dans le département.

L'ESSENTIEL

- LE SYNDICAT de traitement des déchets de l'Aisne Valor'Aisne est à la croisée des chemins.
- ICI DIX ANS, le président du syndicat Éric Delhaye et son équipe veulent trouver de nouveaux moyens pour réduire la production de déchets et en valoriser le maximum.
- L'ALSINE est en bonne place pour ce qui est du tri, tout comme pour le prix de traitement à la tonne, qui est de 38 euros.

■ Le Département a décidé de demander la fermeture définitive de la décharge d'Allemant (près de Soissons), et le syndicat de traitement des déchets regarde cela de loin. « Cela fait dix-huit mois que nous ne mettons plus aucun déchet à Allemant. De plus, le syndicat Valor'Aisne ne veut pas se positionner sur cette affaire », souligne le président Éric Delhaye.

Ce qui préoccupe le responsable ces derniers temps, c'est la gestion des déchets résiduels, ceux qui, pour le moment, partent en centre d'enfouissement sans être valorisés. « Avec les collectivités adhérentes, qui réalisent un gros travail, nous collectons 130 000 tonnes par an, dont la moitié part vers notre centre d'enfouissement de Crisolles et l'autre partie vers des centres privés de l'Aisne ou de l'Oise. Nous attendons aujourd'hui la mise en place du plan régional déchets, qui permettra de mettre en synergie nos compétences à l'échelle de la région des Hauts-de-France. »

Réduire de moitié les déchets dans la prochaine décennie

Suivant les prochains marchés décidés par le syndicat, Éric Delhaye pense à des méthodes de valorisation plus innovantes. « Nous



L'objectif à 10 ans est de mettre en place une meilleure valorisation des déchets. Archives Christian Lantenois

réfléchissons à des contrats d'objectifs d'économie circulaire qui pourraient conduire à des coopérations entre territoires pour mettre en place des filières de valorisation locales. » Sur ce point, Éric Delhaye évoque les déchets collectés. Il ne prend pas en compte les 120 000 tonnes issues des déchetteries qui vont être prises en charge à partir du 1^{er} janvier. « Avec tout ce tonnage, le législateur nous demande de réduire les déchets de moitié d'ici dix ans. L'enjeu est colossal, mais nous avons des marges de manœuvre. »

Des pistes sont à l'étude, notamment pour mieux trier les encombrants et surtout réduire les déchets à la source. Travailler sur le compostage individuel ou collectif, voire créer de petites unités de méthanisation : telles sont les

idées qui pourraient être développées. « La réduction à la source des déchets organiques notamment est indispensable. Nous devons peut-

être impliquer plus fortement les gros producteurs comme les collèges, les lycées, les hôpitaux, qui produisent plus de 200 repas par

Inciter à trier pour moins payer

Le syndicat de traitement des déchets Valor'Aisne traitait jusqu'alors tous les déchets collectés en porte-à-porte et une partie des déchets de déchetterie. Un système jugé inéquitable par certaines collectivités. C'est pourquoi, les statuts du syndicat viennent d'évoluer. À partir du 1^{er} janvier, Valor'Aisne va récupérer tous les déchets issus des déchetteries. Dans un premier temps, le syndicat n'assurera que le traitement, le transport sera pris en charge au 1^{er} janvier 2018, selon le souhait des collectivités. Cette modification va entraîner Valor'Aisne à regarder de près la tonne de déchets non valorisables. Les collectivités seront d'autant plus encouragées à améliorer le tri et assurer ainsi des recettes sur la vente des matériaux valorisables.

Jour, plus de 200 jours par an. Ils ont déjà des obligations dans ce domaine. Nous faisons un gros travail de veille pour déceler les bonnes méthodes, car entre celles qui ne fonctionnent pas et celles qui sont trop coûteuses, nous ne devons pas nous tromper. »

Les particuliers devront aussi y mettre un peu de bonne volonté. Dans certains secteurs de l'Aisne, une tarification incitative a été mise en place. Il apparaît que le volume de déchets a baissé d'environ 30%. « Avec les collectivités adhérentes, un système de paiement à la tonne est déjà en place. Plus il y a de déchets à enfouir, plus la collectivité paye. Une somme qui n'est évidemment pas entièrement répercutée sur les foyers, mais ce système incite les élus à engager des démarches de valorisation plus poussées. »

➔ « Nous devons maîtriser le coût de traitement, car les foyers axonais ne sont pas très aisés. »

L'Aisne compte de très bonnes performances en matière de tri et Éric Delhaye estime que la marge de progression est encore importante. « Nous devons maîtriser le coût de traitement, car les foyers axonais ne sont pas très aisés. Il faut compter 38 euros de coût de traitement. Nous sommes dans la moyenne basse. »

Une valorisation différente, plus de prévention pour réduire encore le volume des déchets et trier les ordures ménagères résiduelles, histoire de réduire l'enfouissement, sont autant de pistes que Valor'Aisne va étudier, tout en sachant que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

SAMUEL PARNEAUX

COMMERCE POLÉMIQUE

Le maire Alain Crémont prend les commerçants en pleine figure

Sentant un vent de contestation souffler chez les commerçants de la ville, Alain Crémont a décidé de crever l'abcès. Au-delà de la préemption redoutée, les critiques ont fusé.

Peut-on crever un abcès sans être un tant soit peu éclaboussé ? Cette opération qui laisse entrevoir quelques projections pas très chouettes s'est déroulée jeudi soir, en mairie. Le maire de Soissons Alain Crémont avait donné rendez-vous aux commerçants car cela faisait quinze jours que la grogne montait. La réunion s'annonçait tendue... Elle l'a été. Au cœur du malaise : une décision votée en mai et qui a trouvé une première application récemment avec les locaux du Palais du goût, rue Saint-Christophe.

Il s'agit pour la Ville de recourir au droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux. En cas de mise en vente d'un commerce, la municipalité sera prioritaire pour l'acheter et le rétrocéder à un commerçant ou un artisan de son choix. Sentant l'incompréhension monter, Alain Crémont a voulu éclaircir les choses et rassurer les commerçants.

« Vous êtes agent immobilier ? »

L'esprit de cette décision n'est pas d'empêcher le commerce mais de le défendre, pour maintenir une diversité des activités ou encore lutter contre la transformation des locaux commerciaux en bureaux, en loge-



Alain Crémont a essuyé les critiques notamment de Laurent Rivero, patron du Magor.

ments ou en agences bancaires. Cette forme d'interventionnisme laisse certains patrons de boutiques du centre-ville incrédules. « Alors vous êtes agent immobilier maintenant ? » commente, dubitative, une personne dont c'est le métier. « Qu'allez vous faire si vous n'arrivez pas à louer ou à vendre ? Qu'allez vous faire si vous ne trouvez personne ? On paiera deux fois car ce

sent nos impôts que vous utilisez. » Alain Crémont leur a répondu : « Je vous garantis que des investisseurs, il y en aura. »

Pour certains participants à cette réunion, cette décision de la municipalité est une ingérence dans les affaires commerciales. Pour l'un d'eux, cette initiative serait un « frein psychologique » pour les investisseurs. D'autres propriétaires craignent de

se voir contraints à baisser les prix des loyers ou encore de perdre gros avec une dévalorisation de leur bien après le passage des Domaines. Faux, selon le maire qui a donc cité l'exemple du Palais du goût, mal estimé selon lui par un agent immobilier à 210 000 euros et racheté par la Ville à 265 000.

« Ce n'est pas le commerce qui façonne une ville ! »

« Aujourd'hui, le problème, ce sont les ruptures dans le parcours. Mon rôle est de façonner », a encore justifié Alain Crémont qui a voulu remettre quelques destructeurs trop virulents à leur place : « Ce n'est pas le commerce qui façonne une ville ! » Applaudissements ironiques et scandalisés dans l'assistance. Plus tard alors que le climat s'était un peu détendu, il a réexpliqué : « On doit travailler ensemble, être vigilant sur le type de commerce qu'on met en donnant une image de qualité. »

Cette réunion a duré plus de deux heures et les commerçants ont saisi cette occasion de rappeler au maire ses promesses de campagne mais aussi leurs préoccupations quotidiennes et leurs inquiétudes sur l'avenir d'un centre-ville qui n'est plus l'exception dynamique qu'il fut.

A SAVOIR

- **En mai**, en conseil municipal, le maire a présenté une liste d'outils pour redynamiser le centre-ville.
- **L'équipe municipale** a donc instauré un droit de préemption sur le fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.
- **Prioritaire** en cas de vente d'un bien commercial, la Ville peut aussi pénaliser les propriétaires en cas de vacances de locaux commerciaux.
- **Cela concerne** les biens inoccupés depuis au moins 2 ans. Les propriétaires se verront majorer de 20 % la première année la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de 30 % la seconde année et de 40 % la troisième année.

Le maire ne s'est pas débiné. Souvent le ton est monté et les accusations ont fusé : toujours pas de travaux concrets programmés pour le centre-ville, ville sale, concurrence des zones qui fait mourir le petit commerce, fermeture des boulangeries, difficultés de stationnement, impôts fonciers prohibitifs... Tout y est passé. Nous y reviendrons dans de prochaines éditions.

LUDVINE BLEUZÉ-MARTIN

SÉCURITÉ

Jacques Krabal en visite à la prison

Dans le cadre de son mandat, le député a fait valoir son droit de visite. Au menu : sécurité du personnel, radicalisation et conditions de détention.

Si la visite du député Jacques Krabal à la prison castelle de l'avenue de Soissons était prévue, jeudi matin, la présence de journalistes l'était moins. Le député s'est appuyé sur une loi du 17 avril 2015 autorisant les parlementaires à se faire accompagner par des journalistes (dans un cadre bien sûr très réglementé concernant les images publiées). L'objectif était pour le député radical de gauche de faire le point avec Frédéric Lopez, nouveau directeur du centre pénitentiaire arrivé en septembre, sur les sujets sensibles du moment : radicalisation, sécurité des agents et conditions de détention. Jacques Krabal en a profité pour rencontrer le personnel mais aussi des détenus.

1 **RADICALISATION** Pour Frédéric Lopez, le directeur, le centre pénitentiaire de Château-Thierry n'est pas touché par le phénomène de radicalisation ou de salafisme en prison. S'il se refuse à donner des chiffres sur le nombre de fichés « S » parmi les 73 prisonniers de la maison d'arrêt et du centre de détention, il concède un suivi (rapports d'activité à l'appui) et une surveillance plus particulière sur 4 détenus actuellement incarcérés. La taille « humaine » de l'établissement et les conditions unicellulaires (1 détenu par cellule) permettent, selon le directeur, une meilleure vigilance et surtout un travail basé sur la connaissance, l'observation et le dialogue avec les détenus. « Nous avons de très bon rapport avec l'imam qui intervient ici une fois par semaine », précise-t-il. Du côté des agents pénitentiaires, le discours est le même. Pour l'instant, seule la capitaine a reçu, cet été, une formation spécifique de 2 jours à la connaissance de l'Islam et à la détection des profils à risque de radicalisation. Pour les autres, des sessions d'une journée de formation sont prévues prochainement sur la base du volontariat.

2 **SÉCURITÉ DES AGENTS** Là encore, la maison d'arrêt castelle semble faire exception. Avec deux agressions de gardiens depuis le début de l'année, elle est presque exemplaire au regard des violences, et insultes subies par les agents de certaines grandes centrales quasi quotidiennement. « Aucun agent ne peut affirmer qu'il n'a jamais ressenti de la peur en ouvrant la porte d'une cellule, cela fait partie intégrante de notre métier », explique un des agents agressés. « Ce qui est important en cas d'agression, c'est le soutien de notre hiérarchie. J'ai porté plainte et l'homme a été condamné. » L'agent a aussi eu un suivi psychologique après les faits. Les représentants du personnel, quelque soit leur appartenance syndicale, sont unanimes : pour baisser la dangerosité ils demandent le rétablissement des fouilles corporelles en cas de nécessité. « Les portiques ne sont pas assez efficaces. Certains détenus ont une capacité d'inventivité sans limite. » Autre revendication chez les agents, le manque d'effectifs. Le métier de gardien de prison souffre d'un déficit d'image. Les jeunes qui pourraient être intéressés préfèrent s'orienter vers la police ou la gendarmerie qui ont lancé de grandes campagnes de recrutement. Conséquences : un manque de candidat et des postes non pourvus. « Le manque d'effectif couplé à la surpopulation dans les prisons entraîne une déshumanisation. C'est le meilleur terreau pour la radicalisation et la violence », conclut à l'adresse de Jacques Krabal, Reynald Champrenaut, le délégué de l'UFAP.

3 **LES CONDITIONS DE DÉTENTION** La prison de Château-Thierry compte actuellement 73 détenus pour 59 agents pénitentiaires qui se relaient jour et nuit et 365 jours sur 365 par équipe de 11. L'établissement est séparé en deux secteurs distincts : la maison centrale qui regroupe une soixantaine de lourdes peines et crimes de sang



Frédéric Lopez a joué le jeu de la transparence avec le député maire.

et le centre de détention qui rassemble une quinzaine de détenus effectuant des courts séjours. Les détenus sont incarcérés seuls dans des cellules individuelles de 7 m² sans eau chaude ni douche. Un au-

mônier et un imam passent une fois par semaine pour rencontrer leurs fidèles. Ils sont 30 détenus à parts égales à fréquenter actuellement les lieux de prière, les disposent de la télévision et peuvent s'ils le sou-

haitent participer à la vie de l'établissement en travaillant ou en participant à des ateliers. Les plus indigents et sans famille reçoivent 20 € par mois et un colis alimentaire.

PASCAL FROMOND

Une prison pas comme les autres

Le centre pénitentiaire de Château-Thierry a été mis en service en 1890. La maison centrale a pour vocation d'accueillir des condamnés au comportement inadapté en milieu carcéral. La plupart du temps, les détenus ne sont que de passage le temps de se reinstaller et se resocialiser avant de réintégrer un schéma classique. Menacée un temps de fermeture pour cause de vétusté, la centrale est maintenant régulièrement citée en exemple pour son travail avec les détenus difficiles, dont plus de 80 % sont psychotiques. Ici pas de mirador ou de long couloir, on mise sur le respect mutuel et aussi sur une architecture très particulière avec un hall central qui favorise la mise en place d'une surveillance sécurisée et efficace. « Nous connaissons tous les détenus par leur nom. Nous les voyons tous les jours. Un détenu qui ne se lave pas, par exemple, ce n'est pas normal », explique un gardien. La prison en fonction-

nement autonome a récemment été raccordée au réseau de chauffage municipal et a bénéficié grâce à son unique agent technique à quelques modernisations.



L'entrée de la prison est classée monument historique.

POLITIQUE

Panique à bord aux Vallons d'Anizy et au Val de l'Ailette

Les élus des Vallons d'Anizy ont rencontré des élus du Val de l'Ailette jeudi en conseil. Sonnés par l'annonce d'une possible dissolution du Val de l'Ailette, ils se préparent au pire.

L'ESSENTIEL

- La possible dissolution de la communauté de communes du Val de l'Ailette a été annoncée aux collectivités le vendredi 16 septembre, en préfecture.
- Jusqu'ici, il n'était question que d'une fusion imposée par la loi NOTRe. C'est le départ de trois communes du Val de l'Ailette (Bichancourt, Quierzy, Manicamp) qui aurait changé la donne.
- Une dissolution impliquerait l'absorption du Val de l'Ailette par les Vallons d'Anizy au 1^{er} janvier.
- Les prochaines réunions sont prévues en préfecture les 11 et 18 octobre.

Vous allez nous avaler ! » lance Christian Zakryensk, maire de Leuilly-sous-Coucy et élu au Val de l'Ailette. L'homme s'emporte et ne cache pas ses craintes. Il est venu avec trois élus de la communauté de communes voisine pour faire le point avec les membres des Vallons d'Anizy (CCVA), jeudi soir. Depuis l'annonce par le préfet d'une possible dissolution du Val de l'Ailette, les élus des deux collectivités sont littéralement déboussolés.

Alors qu'il n'était jusqu'ici question que d'une fusion, à présent les Vallons d'Anizy pourraient être amenés à gérer, seuls, l'ensemble du territoire, soit 52 communes. En cas de dissolution, la CCVA absorberait purement et simplement la communauté de communes du Val de l'Ailette au 1^{er} janvier, faisant fi des compétences de celle-ci



« On n'a pas su voir ce qui se préparait. C'est un coup monté », s'énerve Christian Zakryensk du Val de l'Ailette.

mais pas de son personnel.

Qu'advierait-il alors des affaires scolaires jusqu'ici gérées par la communauté du Val de l'Ailette ? Ou pire, de la quarantaine de salariés que compte la communauté de communes ?

« Il y a des coups fourrés là-dessous »

Du côté des élus du Val de l'Ailette, la colère et la méfiance se mêlent depuis l'annonce du préfet. « On ne va pas en rester là. Moi le premier, ça va remuer. Et je le dis, il doit y avoir des coups fourrés là-dessous », lâche Christian Zakryensk.

Face à lui, les élus du Vallons d'Anizy ne sont pas rassurés mais tentent l'apaisement. « Il n'y a pas

de coups fourrés. On est tombé des nus nous aussi », martèle le président Francis Kock. Et son vice-président Patrick Vitu renchérit : « Souvenez-vous, vous n'avez pas été tendres avec nous quand il s'agissait

de la fusion. Vous disiez qu'on allait vous prendre votre argent. C'était dur, mais aujourd'hui, on est prêt à tourner la page ».

Mettre les inimitiés de côté s'impose selon eux, d'autant qu'il y a

Démissionnera, démissionnera pas ?

Francis Kock, président des Vallons d'Anizy, avait annoncé qu'il démissionnerait pour laisser place à une nouvelle équipe dans le cadre d'une fusion. « S'il y a dissolution, je resterai. Je ne vais pas démissionner au mauvais moment, ce serait l'anarchie », a-t-il finalement annoncé jeudi. Certains élus semblent lui reprocher à demi-mot ce revirement, ils pointent notamment son indemnité. Celle-ci passerait de 1577 euros à près de 1854 euros, d'après le barème. Cette indemnité est, en effet, calculée en fonction du nombre d'habitants appartenant à la collectivité.



« On part avec zéro, et on va se retrouver à moins je ne sais pas combien ! Sans argent, moi je ne sais pas faire »

Francis Kock

urgence. « La dissolution est un accélérateur. Avec la fusion, nous aurions eu une ou deux années pour se mettre d'accord. S'il y a dissolution, au 1^{er} janvier il faudra se débrouiller ensemble », souligne Francis Kock.

Qui paiera les salaires ?

Mais ce qui effraie le plus les élus, c'est la crainte de crouler sous les problèmes financiers. « S'il y a dissolution, l'excédent du Val de l'Ailette reviendra aux communes de la collectivité, mais le personnel lui passera à la charge des Vallons d'Anizy. Comment allons-nous les payer ? On part avec zéro, et on va se retrouver à moins je ne sais pas combien ! Sans argent, moi je ne sais pas faire », avoue Francis Kock.

Une crainte que partagent évidemment les élus du Val de l'Ailette. « Il va falloir que la préfecture assume », soufflent certains.

VIRGINIE GUENNEC

ÉCONOMIE

Dossier de 1,2,3 roulement, les élus ont connu plus cordial

L'article de L'union sur 1, 2, 3 roulement a fait son effet à la communauté d'agglomération. Les élus ne digèrent pas la décision unilatérale de la société.

LES FAITS

- ▶ **Judi**, dans les colonnes de L'Union l'entreprise 123Roulement.com basée à Bruyères-et-Montbérault annonce sa délocalisation.
- ▶ **30 emplois** sont concernés, mais aucun élu du secteur n'est au courant.
- ▶ **Judi soir**, le sujet a fait débat au sein de la communauté d'agglomération.
- ▶ **Une réunion** se déroulera lundi entre les dirigeants de la société et les élus locaux.

Pour un élu, apprendre la délocalisation d'une entreprise de 30 emplois, dans les colonnes de L'Union, c'est un peu rude. La situation de la société 123Roulement à Bruyères-et-Montbérault a animé les débats de la communauté d'agglomération jeudi soir. Que ce soit le président Antoine Lefèvre, le vice-président chargé de l'économie Olivier Josseaux ou le maire de Bruyères Gérard Dorel, personne n'avait entendu parler de ce projet de départ. Un comportement que les élus ont en travers de la gorge. C'est la déléguée d'opposition Aude Bono qui a lancé la discussion. « On ne peut que s'attrister de cette annonce. Certes nous ne sommes pas à Belfort et 123roulement.com n'est pas Alstom mais à l'échelle de Laonnois, cette situation ne donne pas une belle perception du tissu économique local. Il faut analyser les causes de cette délocalisation en en tirant les conséquences. Si la communauté d'agglomération ne se mobilise pas pour porter des projets d'envergure, pour dynamiser notre territoire, il y a fort à craindre pour notre avenir et celui de nos enfants », a-t-elle regretté.

Récupération politique

Rappelons que la société a mis en avant les difficultés de recrutement, un développement numérique limité par l'absence de la fibre, et un délai postal lui aussi restreint, par rapport à Lille où il serait bien plus large, selon les dirigeants de l'entreprise. Antoine Lefèvre a reconnu avoir découvert comme ses collègues, « la problématique dans la presse. Vos déclarations Mme Bono auraient eu plus de reliefs si vous aviez fait des propositions lorsque vous étiez dans les fonctions que je vous ai octroyé durant six ans. Vous ne pouvez pas vous arroger le droit de



Une réunion se déroulera entre les responsables de l'entreprise et les élus, lundi.

la défense de l'économie. Ayez un peu d'humilité et si vous souhaitez engager la campagne des législatives, cela vous regarde, mais que cela ne vienne pas polluer les débats de notre assemblée. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu vos déclarations pour développer le territoire. Je tiens à dire, que la personne qui s'exprime dans les colonnes de L'Union a mon portable, elle avait tout le loisir de m'informer des intentions de l'entreprise ou des soucis rencontrés. Les quelques contacts que nous avons pris auprès de Pôle emploi ou de La Poste nous font entendre des sons de cloche différents de ceux avancés par la DRH. Il y a des solutions, mais il est certain que nous ne jouons pas dans la même catégorie que certaines grandes métropoles, comme Lille.» La pilule passe encore plus mal auprès de Gérard Dorel, le maire de Bruyères. C'est une décision qui le surprend. « Nous sommes conscients du handicap que représente l'absence de la fibre, mais ayant des relations régulières avec cette entreprise,

« Nous nous devons d'anticiper les besoins des entreprises... si nous les connaissons »

Antoine Lefèvre

ses dirigeants ne m'ont rien dit d'une possibilité de délocalisation. Niveau recrutement Pôle emploi a rempli son contrat sauf pour deux postes, dont le profil est très recherché y compris dans les grandes villes. Pour l'expédition des colis, il me semble qu'ils travaillent avec d'autres entreprises. Maintenant s'ils veulent partir, pas besoin d'avancer de tels prétextes. Et puis, une entreprise est libre de faire ce qu'elle veut. Je trouve juste un peu discourtis le fait d'annoncer leur déménagement dans la presse.»

Réunion prévue

Olivier Josseaux le vice-président chargé de l'économie a reconnu

quelques lacunes liées au caractère rural du département, tout en annonçant « nous ne sommes pas le Père Noël, nous ne pouvons pas tout faire. Il faut parfois être patient. » Antoine Lefèvre a ajouté que la communauté d'agglomération répondrait point par point aux problèmes de 123Roulement, « mais pour y répondre il faut connaître les besoins des entreprises. Nous avons les moyens et l'ambition, il faut arrêter de dénigrer le territoire. » Une réunion entre les élus et les dirigeants de la société devrait avoir lieu lundi. Les Laonnois ayant le maigre espoir de retenir la structure. Le conseiller régional, Christophe Coulon, vice-président au développement numérique, retenu au congrès des départements de France en fin de semaine, participera à la rencontre. Au-delà de ces débats, et si 123Roulement.com prend le large, ce sera 30 emplois de perdus, 30 foyers en moins, une partie de l'économie locale qui disparaîtra.

SAMUEL PARGNEAUX

Le tourisme, nouvelle filière de développement

Yan Ruder, opposant PC-Front de gauche, au sein de la communauté d'agglomération a reconnu comme d'autres les défaillances technologiques du territoire en rappelant que ce n'était pas aux collectivités de remédier au recul de l'état, notamment en matière de service public ou de développement numérique. Il a d'autre part encouragé ses collègues « à valoriser le territoire grâce au tourisme vert notamment ». Aude Bono a tenu un discours quasi-identique, défendant « un touriste de haut niveau qui pourra irriguer les

communes. C'est le dynamisme touristique qui permettra aussi d'attirer les entreprises ». Antoine Lefèvre a quant à lui insisté sur le développement des zones d'activités, axant son discours sur l'économie, puisque tel était le débat du jour. « Nous multiplions les contacts. Ces dernières semaines nous avons échangé des cartes de visite, mais les projets industriels ne peuvent pas sortir de terre du jour au lendemain. C'est toujours facile de taper sur le développement économique. »

LA SALADE LAONNOISE

Jeudi soir, lors de la communauté d'agglomération l'élu d'opposition Hervé Tellier a fait acte de candidature au sein du Sirtom. Juste avant l'élection, Antoine Lefèvre a indiqué que pour l'équilibre ruraux urbains, il était préférable que ce soit un élu rural qui soit élu, en l'occurrence Mathieu Fraise, maire de Vaucelles. Le président a tout de même signalé qu'Hervé Tellier avait de bonnes raisons de se présenter puisqu'il était particulièrement assidu aux différentes réunions. Finalement, il n'aura récolté que 14 voix. Ses collègues l'ont félicité en qualifiant ce résultat de bon score. Il retentera sa chance une prochaine fois.

SANTÉ

L'hélistation inaugurée, des pistes pour la pérenniser

Intervention sur l'éolien, médecins à demeure, stockage de matériel. Si chèrement acquise, l'hélistation doit avoir de nouvelles cordes à son arc pour se développer.

La bataille fut longue, ça valait bien une inauguration en grande pompe. A l'initiative de l'union syndicale départementale CGT Santé, élus, syndicalistes et agents se sont réunis ce vendredi matin pour couper le cordon de l'hélistation à Semilly. L'équipement, qui a coûté 5 millions d'euros aux contribuables, accueille enfin l'hélicoptère du Samu. Une évidence, direz-vous, sauf qu'il a fallu batailler pour cela pendant des années.

Des procédures judiciaires toujours en cours

C'est pourquoi, priorité est donnée à renforcer un site si chèrement acquis en lui conférant de nouvelles missions. Olivier Fenouix, secrétaire général de l'USD-CGT, verrait bien les hélicoptères de Semilly intervenir en cas de pépins médicaux d'un employé sur... le parc éolien. « *Aujourd'hui c'est un hélicoptère de la gendarmerie qui vient de Paris pour intervenir en haut des mâts. L'éolien est en plein développement, je pense qu'avec un médecin on pourrait intervenir avec un hélico de chez nous, si on arrive à le treuiller. Ce serait un outil supplémentaire.* »

De même, le syndicaliste ne perd pas de vue que ces locaux sont également destinés à accueillir les matériels dits NRBC, risques nu-



Syndicalistes et agents ont voulu marquer le coup en inaugurant l'hélistation. J.-M.C.

cléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, aujourd'hui « entassés en ville haute dans des locaux de jardin en train de se dégrader ». « *Tout ici est prévu, une salle de désinfection des véhicules, le stockage, en face les locaux de formation du centre d'enseignement des soins d'urgence. Nous avons la capacité de faire des formations d'ampleur.* »

Autre objectif : faire redescendre les médecins du Smur de l'hôpital à l'hélistation pour permettre des

départs plus rapides. Preuve s'il en est que le dossier est complexe : « *Il y a toujours des procédures en cas-sation* », a dévoilé Antoine Lefèvre sénateur-maire de Laon et surtout président du conseil de surveillance. « *On est aussi en train de refaire une enquête publique pour savoir s'il faut installer l'hélistation.* » Une autre « vicissitude » d'un dossier dont le suivi relève de « l'aberration » selon l'élu qui en appelle à la mobilisation.

MANESSA TERRIEN

LAON**L'hélistation inaugurée
par les syndicalistes
et les élus**

Ce vendredi 7 octobre, l'hélistation du Samu 02 a été « inaugurée ». Cette manifestation informelle était organisée par le syndicat USD-CGT Santé pour marquer la fin d'une longue bataille administrative pour que ce site basé à Laon puisse accueillir l'hélicoptère du Samu. Les locaux ont coûté 5 millions d'euros aux contribuables mais pendant plusieurs années, l'hélicoptère n'a pu décoller du site car il n'avait pas les autorisations nécessaires. Il était alors stationné en ville haute. Après une mobilisation des élus, des syndicats et des agents, l'appareil a bel et bien été redescendu sur le site en ville basse. L'Agence régionale de santé avait entériné la décision en début d'année. Mais les équipes médicales demeurent, quant à elles, localisées à l'hôpital en ville haute. Un dossier sur lequel tous disent rester mobilisés.

POLÉMIQUE

Fin de vie douloureuse du Val d'Ailette Patrick Laplace appuie où cela fait mal

À Blérancourt, Patrick Laplace accuse la communauté de communes du Val d'Ailette de détournement de fiscalité locale, avec un mix d'irresponsabilité et de corruption.

Le financement du service scolaire a toujours été à la charge de la communauté de communes du Val d'Ailette. Pour Patrick Laplace, maire de Blérancourt, des attributions de compensation ont dans ce contexte été touchées de façon illégale par des communes comme Barisis, Coucy ou Folembray, pendant que Blérancourt se retrouve « délestée » de plus de 180.000 euros annuels, « 80.000 euros de fonctionnement des écoles et 100.000 euros de reprise illégale de fiscalité, des sommes qui manquent dans nos comptes. » Et Patrick Laplace d'ajouter : « Il faut qu'ils nous rendent l'argent, » visant l'équipe dirigeante de la CCVA, président François Bobo en tête.

Pour lui, il y a sur ce dossier un fait de « détournement de fiscalité locale, » très handicapant à un moment où sa commune est en train de redémarrer, avec un apport de commerces et la prochaine réouverture du musée franco-américain. « Nous sommes égarés, » avec en épée de Damoclès, à cause de « personnes irresponsables » à la tête de la communauté de communes, un mortel triplement de la taxe d'habitation.

Lors d'une réunion publique organisée vendredi soir dans la salle des fêtes de Blérancourt, l'un de ses administrés a tenté ce résumé à l'adresse du maire : « Certaines communes s'enrichissent aux dépens des autres. » Proposition que



Dans la salle, des Blérancourtois se disent prêts à « monter » à Coucy pour exprimer leur colère devant ou dans la CCVA.

Patrick Laplace a validée, commentant : « Oui, sous le contrôle d'élus qui, ayant la responsabilité de veiller sur un territoire, en dépouillent une partie au profit d'une autre. » La réunion avait été annoncée sous le titre : « Le Val de l'Ailette ou la voyoucratie locale, » avec en sous-titre : « Des élus corrompus qui agissent contre les devoirs de leur charge, description d'un racket. » On était en plein dedans.

RATTRAPÉS PAR LA PATROUILLE

Après une campagne d'information dans les boîtes aux lettres, il restera à concrétiser la colère des Blérancourtois. Barrer une route, « monter » à Coucy pour demander des explications à la CCVA... Le mode de manifestation sera précisé ultérieurement.

Le cœur du sujet, dans le discours de Patrick Laplace, c'est qu'à la CCVA on déduit le coût de fonction-

nement des écoles aux seules communes entrées au 1^{er} janvier 2014, leur concédant un retour de fiscalité moindre. Le problème dans ce tableau, c'est qu'en vue du 1^{er} janvier 2017 et de l'instauration du nouvel établissement public de coopération intercommunale (fusion annoncée avec les Vallons d'Anizy), hors cas de Blérancourt et du regroupement scolaire de Besmé-Bourguignon-Camello, la



« Des élus [à la tête de la CCVA] qui dépouillent une partie du territoire au profit d'une autre »

Patrick Laplace

CCVA va se retrouver rattrapée par la patrouille et va devoir réclamer des fonds aux communes « éparpillées ». « Il conviendra, pour les communes où ce transfert de charges n'a pas été fait, de le calculer et de le déduire du montant des attributions de compensation » lit-on de fait dans un document CCVA. Le coût total de fonctionnement des écoles représente 17.165 euros à Coucy-la-Ville, 22.434 à Champs, 34.461 à Guny, 51.121 à Barisis, 51.159 à Crècy-au-Mont, 51.402 à Troisy-Loire, 62.492 à Leuilly-sous-Coucy, 97.700 à Coucy-le-Château, 123.387 à Folembray... De quoi faire rudement grincer des dents dans le territoire !

FRANÇOIS FENÉ

Sur le dossier des ordures ménagères

Sur le sujet des ordures ménagères, Patrick Laplace rappelle que Blérancourt est en contrat de 5 ans avec la société Curdebek, jusque décembre 2017, comme 6 autres communes avant leur intégration dans la communauté de communes du Val d'Ailette. À ce titre, il rappelle à ses administrés qu'ils n'ont à payer qu'une redevance de 40 euros par habitation et 20 euros par habitant. Après passage au tribunal d'Amiens, « la cour d'appel nous a donné raison. » Il dénonce le fait que la CCVA n'en tient pas compte et per-

sisie à appliquer à Blérancourt les tarifs de son contrat avec Dectra. « Ils n'avaient qu'à mieux négocier. Ils ont moins de service que nous et paient plus de deux fois ce qu'on paie. Ils vident nos caisses pour remplir les leurs ! » Il ajoute : « Si vous recevez d'autres demandes que 40 et 20 euros, vous venez me voir et je m'arrangerai avec la Trésorerie et le Préfet ! » Et pour l'avenir : « En 2018, je ne maîtrise plus ! Où que l'on aille, la compétence sera transférée à l'intercommunalité. Il faudra veiller aux marchés publics et tirer les prix au plus bas ! »

Réaction de François Bobo : la charrue avant les bœufs

François Bobo, président de la CCVA, réagit : « Il a continué à bavarder sur moi ! Je précise que pour le coût des écoles, ce n'est pas fait. Il met la charrue avant les bœufs ! Si la compétence scolaire doit revenir aux communes, on verra. Il va y avoir des retombées, mais on ne sait pas encore quel sera l'impact réel. » Quant à la violence de certains propos adressés contre lui par le maire de Blérancourt : « C'est à la limite de la diffamation, limite plutôt dépassée. » Avec lui, Patrick Laplace ne marche certes pas sur des œufs ! « Mais je ne veux pas encombrer les tribunaux avec ça... »

ENTRE NOUS SOIT DIT

Sur la pose d'enrobé encore en cours ces lundi et mardi rue de la Chaussée, le conseiller départemental Jean-Luc Lanouilh note que les désagréments provisoires sont à mettre en balance avec l'amélioration attendue de la voirie et du paysage urbain. Mercredi, amenez vos chevaux !

RENDEZ-VOUS

CHAUNY

► **Piano quatre mains**
Samedi 15 octobre à 20 h 30 au Forum, concert de piano à 4 mains. Le duo Benzakoun collectionne de nombreux prix internationaux en Italie et aux États-Unis. Il se produit en concert dans le monde entier. Tarifs: 10 et 7

euros. Réservations, tél. 03 23 52 23 52.

► **Société académique**
Le vendredi 14 octobre à 20 h 30, salle Victor-Leducq (entrée salle des fêtes), conférence « Voyage en photos au Kenya » par Guy Louvion, photographe animalier, dans le cadre des rendez-vous de la société académique.

► **Don du sang**

La prochaine collecte de sang organisée à Chauny aura lieu le jeudi 13 octobre. Les donateurs seront accueillis de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures dans la salle Rabelais (site de la médiathèque) en lien avec l'établissement français du sang.

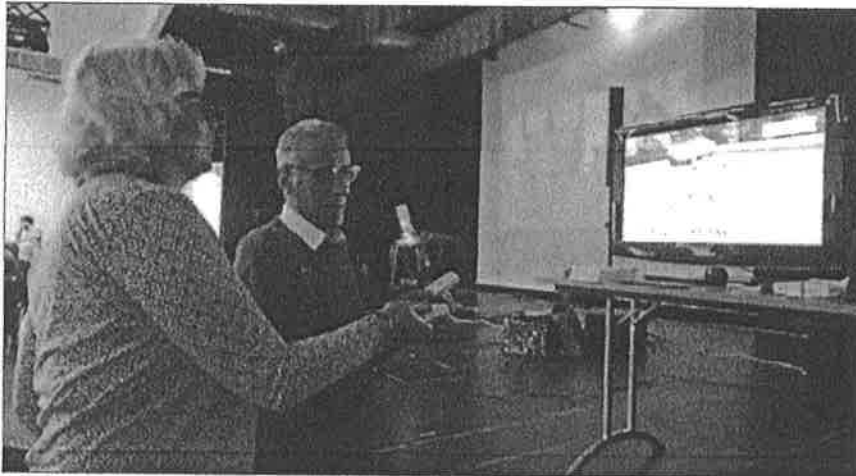
Des maisons de retraite déconnectées

Si internet est présent dans une majorité de foyers de nos jours, les seniors en maison de retraite, eux, en sont souvent privés. Peu de résidences du secteur sont connectées.

Certains maisons de retraite semblent comme imperméables aux évolutions extérieures. Ainsi, beaucoup d'établissements n'ont pas encore d'accès à internet pour leurs résidents. Samedi, au forum dédié aux animations en maison de retraite organisé à Sissonne, une seule maison de retraite sur les huit résidences présentes, mettait en avant sa salle informatique. Beaucoup préfèrent attendre la prochaine génération de résidents.

« On avait commencé à mettre en place des ateliers informatiques mais

La résidence des Boutons d'or fait figure d'exception, elle est équipée d'une salle informatique avec ordinateurs pour mal-voyants



Une console Wii était présentée au forum pour faire découvrir aux résidents des animations liées aux nouvelles technologies.

on a dû arrêter à cause d'un problème de local», reconnaît Valérie Serin, animatrice à l'Ehpad César d'Estrée de Laon. « L'âge d'entrée en maison de retraite a reculé. Avant les résidents avaient 65 ans en moyenne quand ils arrivaient. Ça, c'est fini. Aujourd'hui, la majorité des résidents ont entre 85 et 90 ans. Alors internet, beaucoup ne connaissent pas », assure-t-elle. Pourtant, elle le sait les choses changent vite. « On va y arriver nous aussi. Actuellement, il y a quelques résidents qui seraient intéressés par internet, ce

n'est pas la majorité, mais dans quelques années, c'est sûr, ça le sera. Alors il faut aussi qu'on s'équipe. Internet va arriver, Skype et la console Wii aussi », souligne-t-elle.

Un ordinateur dans chaque chambre

Cette évolution, la résidence des Boutons d'or est déjà en train de l'opérer. La maison de retraite située à Bourg-et-Comin a ouvert une salle informatique Il y a un an et organise régulièrement des sessions Skype

(un système qui permet de voir son interlocuteur en même temps qu'on lui parle) pour que les résidents puissent communiquer avec leurs familles.

« Ça marche très bien. On a un monsieur par exemple qui a rendez-vous tous les mardis avec son fils via Skype, d'autres préfèrent les échanges de mails. Ça leur permet de garder du lien avec leur famille et avec les petits-enfants surtout », explique Murielle Berlin, animatrice. « C'est important de se mettre à la page, car bientôt, des per-

sonnes âgées refuseront d'aller dans un établissement où il n'y aura pas internet. Dans l'avenir, l'objectif est de mettre un ordinateur dans chaque chambre », assure-t-elle.

Ce constat d'autres le font, comme le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC). « Aujourd'hui la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement oblige les "résidences autonomie" à donner un accès à internet à leurs résidents », précise un membre du CLIC Laonnais. « C'est important de montrer

A SAVOIR

► La moyenne d'âge dans les maisons de retraite actuellement est de 87 ans.

► La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement oblige les résidences dites « autonomie » à donner un accès à internet à leurs résidents.

► Dans le Laonnais, peu de maisons de retraite sont connectées. Lors du forum organisé à Sissonne samedi, une seule, celle de Bourg-et-Comin proposait une animation Skype.

► Certaines maisons de retraite optent aussi pour la Wii, console de jeux interactive pour développer la motricité de leurs résidents.

qu'une maison de retraite est un lieu de vie, où l'on peut continuer à faire des choses que l'on aimait faire chez soi. Il faut redonner aux gens de l'autonomie, qu'ils restent citoyens. Et internet est un bon outil pour ça, à condition qu'il y ait des formations », insiste-t-il.

Éliane B., 69 ans, elle, est venue au forum simplement pour prendre quelques renseignements. Elle est particulièrement surprise qu'il n'y ait pas internet dans certaines maisons de retraite. « Moi, j'utilise un petit peu internet, pour les mails. Je trouve cela très bien. Si un jour je vais en maison de retraite, j'aimerais pouvoir continuer », sourit-elle.

VIRGINIE BUENNEZ

LOGEMENT

La lutte contre la précarité énergétique monte en puissance

Faire, à moindre coût, des travaux qui permettent de réduire sa facture énergétique quand on a des revenus modestes, c'est possible. L'État a même augmenté ses crédits.

L'ESSENTIEL

► Dans le cadre du dispositif « Habiter mieux » qui vise à lutter contre la précarité énergétique, l'État peut encore engager la somme de 5,8 millions d'euros dans l'Aisne.

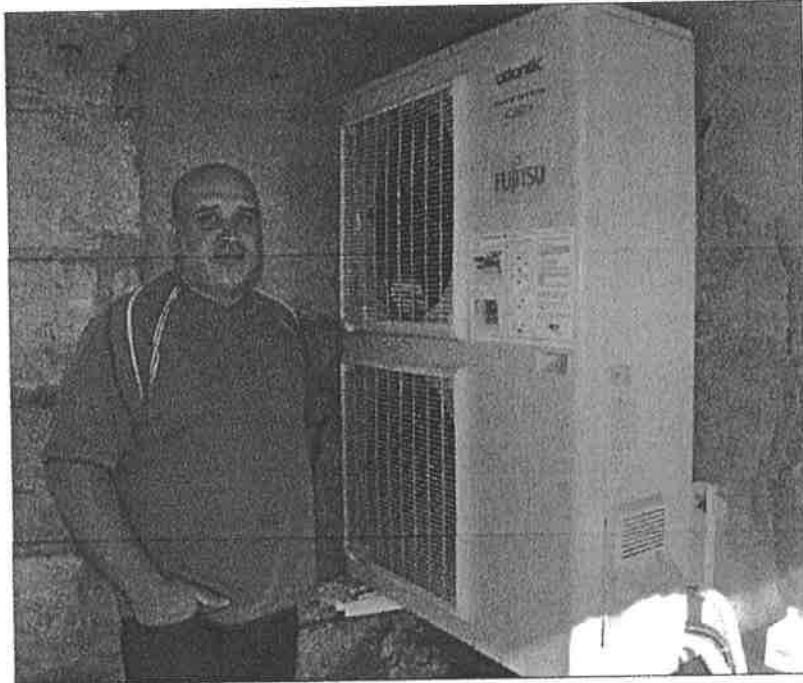
► En la matière, avec un parc de logements qui est ancien, et un taux de vulnérabilité énergétique qui est important, les ménages de l'Aisne sont très touchés.

► Les aides de l'État sont cumulables avec d'autres dispositifs.

Sans cela, Michaël Delanchy le reconnaît bien volontiers, il n'aurait « jamais pu faire tous ces travaux ». Cet habitant de Septvaux, dans le Chaunois, a bénéficié d'un sacré coup de pouce pour réduire ses factures d'énergie. « En décembre 2013, j'ai reçu une facture d'électricité où il fallait que je paie 300 euros avant Noël. J'ai téléphoné à EDF. Ils m'ont conseillé de faire des travaux pour isoler ma maison et réduire mes dépenses d'énergie », raconte le propriétaire, qui s'est très vite renseigné sur les aides existantes et a su frapper à la bonne porte : celle de la communauté de communes du Val de l'Ailette.

Sur les 22 500 euros de travaux, il n'en paie que 8 000

C'est le chargé de mission Opah (opération programmée d'amélioration de l'habitat) de la structure intercommunale, Gilles Fierret, qui a pris les choses en main. En cinq ans, la communauté de communes a traité environ 120 dossiers comme celui-ci. « Nous avons décidé d'installer une pompe à chaleur, de faire l'isolation des combles et de mettre des fenêtres en PVC. Sur un total de 22 500 euros, l'Anah (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) m'a apporté une aide de 12 000 euros, la communauté de communes 2 500 euros. Au final, ça m'a coûté 8 000 euros », détaille



Michaël Delanchy a pu installer une pompe à chaleur et faire divers travaux dans sa maison de Septvaux.

Michaël Delanchy, qui devrait d'un crédit d'impôts l'an prochain, même, par ailleurs, bénéficier sans doute de 1 600 euros. « Sans l'aide de M. Fierret, je pense que j'aurais baissé les bras. Le seul bé-

Un dispositif avant tout social

Le dispositif « Habiter mieux » répond aux difficultés particulières du département de l'Aisne. Il vise à lutter contre la précarité énergétique et a donc d'abord une vocation sociale.

Dans l'Aisne, le taux de vulnérabilité est de 22,2%. On considère qu'un ménage est vulnérable quand ses dépenses conventionnelles de chauffage et d'eau chaude sanitaire représentent plus de 8% de ses ressources. Le parc de logements de l'Aisne est, par ailleurs, ancien. 50% des logements ont été construits avant 1949, 27% avant 1915. Comparativement, en France, 33% du parc datent d'avant 1949, 25% d'avant

1915. Sont éligibles les logements de plus de quinze ans.

Le public concerné par les aides est très large. Les ménages éligibles aux subventions sont les propriétaires occupants aux ressources modestes – 45% sont éligibles dans l'Aisne – et les propriétaires bailleurs, s'ils conventionnent le loyer.

L'intérêt économique du programme « Habiter mieux » est également non négligeable. « Un euro de subvention de l'Anah génère deux euros de montant hors taxes de travaux », souligne Pierre-Philippe Florid, le directeur départemental des Territoires de l'Aisne.

Des aides cumulables avec d'autres dispositifs

Les aides « Habiter mieux » sont cumulables avec d'autres dispositifs : TVA à 5,5%, crédit impôt pour la transition énergétique (30% du montant des travaux de rénovation énergétique jusqu'à un plafonnement à 30 000 euros), Picardie pass rénovation. L'Anah (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) permet aussi de cumuler rénovation énergétique et lutte contre l'habitat indigne, rénovation énergétique et travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées.

mol, c'est le temps de réponse de l'Anah, à peu près un an », note le propriétaire, aux yeux duquel « Il est dommage que ces aides ne soient pas assez connues ».

Dans l'Aisne, les aides de l'État encore disponibles sont pourtant conséquentes et les objectifs ont été revus à la hausse. Comme le souligne Isabelle Mesnard, responsable « habitat rénovation urbaine – construction » à la direction départementale des Territoires, « l'objectif annuel de logements à rénover est de 1 071, dont 962 au titre du programme Habiter mieux, avec une enveloppe de crédits portée de 7 millions d'euros à 9,7 millions d'euros ». Ce sont pas moins de 5,8 millions d'euros qui peuvent encore être engagés jusqu'à la fin de cette année, soit le financement d'environ 580 logements. Précision d'importance : « La délégation locale de l'Anah s'est donné les moyens d'instruire les dossiers ; même s'ils arrivent en masse ».

En 2015, 613 avaient été financés au titre du dispositif « Habiter mieux », dont 96% de propriétaires occupants.

PHILIPPE ROBIN

NUMÉRO UNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT

► Pour bénéficier du dispositif « Habiter mieux », les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs peuvent contacter le Point

Rénovation Info Service (Pris) au 0 808 800 700.

► Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de leur projet.

LE CHIFFRE

22,2% C'est le taux de vulnérabilité des ménages de l'Aisne par rapport à l'énergie.

LA PHRASE

« L'objectif annuel de logements à rénover a été augmenté de 40%. Dans cette lutte contre la précarité énergétique, nous avons tous les outils pour que ça marche. »

Pierre-Philippe Florid, directeur départemental des Territoires

POLITIQUE

Et si la gauche faussait la primaire des Républicains !

Une proportion non négligeable de sympathisants de gauche, de 6 à 10 %, serait prête à voter à la primaire de la droite les 20 et 27 novembre. Dans la région, les ténors du PS ne sautent pas au plafond...

Si des sympathisants de gauche votent à droite, ça voudra dire qu'ils n'ont pas lu les programmes de Sarkozy et Juppé. Ils se contenteront de voter pour le moins pire, mais est-ce une raison valable ? s'interroge Annie Géraudin. Forçant le trait, la première secrétaire fédérale du PS mar-nais trouve même « incroyablement paradoxal » que des électeurs favorables à la gauche se résignent à voter « trois fois Juppé pour des raisons stratégiques ». Deux fois aux deux tours de la primaire LR, une fois au second tour de la présidentielle si le maire de Bordeaux se retrouve face à Marine Le Pen !

Dans les Ardennes, le député PS Christophe Léonard n'a pas ce genre d'appréhension. D'abord parce qu'il se souvient du score réalisé par Manuel Valls au premier tour de la primaire socialiste en 2011. « Il devait séduire et attirer les électeurs de droite déçus par Sarkozy. On a vu ce que ça a donné : 5, 63 % ! » Ensuite, le parlementaire y voit le présage de ce que le nombre des électeurs de gauche décidés à voter à la primaire LR « va probablement se dégonfler ». « Après les trois débats qui opposeront les sept candidats, les gens pourront comparer. Ils découvriront qu'entre MM. Sarkozy et Juppé, c'est kif-kif boumcoï ! », ironise M. Léonard qui fait confiance, enfin, aux déclarations de candidatures à gauche pour épuiser le vivier des sympathisants prêts à franchir le pas.

Cette seule perspective est à mille lieues, en effet, du Châlonnais Rudy Namur. Même si « chacun fait ce qu'il veut », le conseiller départemental PS de la Marne trouve « carrément inco-



hérent de voter pour le candidat d'un parti dont on ne partage pas les idées. Incohérent et même philosophiquement un peu choquant ».

« Et le vote FN pour Sarkozy, c'est un braquage à main armée ? »

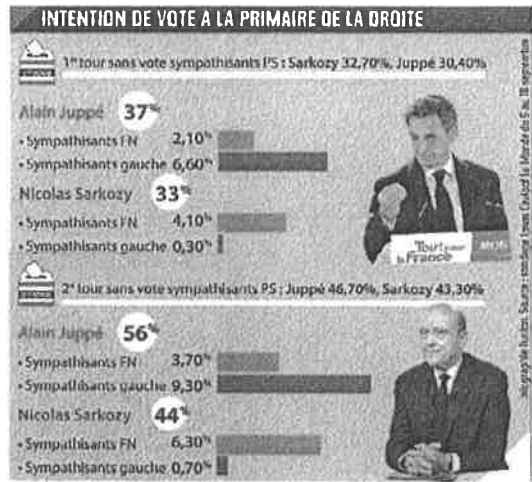
Dans l'Alsne, c'est aussi l'avis de Christophe Coulon, bien que le conseiller régional des Hauts-de-France soit de l'autre bord politique. Responsable LR dans son département, Coulon voit un « curieux cheminement » dans le fait de « voter à droite quand on est de gauche ». « Signer une charte dont on ne partage pas les valeurs sur la laïcité, le rapport à l'économie, les relations au capital ou la place de la religion, je trouve ça éhément contestable », estime l'Élu axonais. « Évidemment, rien ne l'empêche puisque les listes des votants se-

ront placées sous scellés puis détruites », explique M. Coulon qui refuse toujours de dire pour qui va sa préférence. « Comme organisateur du scrutin, je me dois de rester dans une bienveillante neutralité »...

À Châlons, Benoist Apparu, lui, ne s'assigne pas ce devoir de réserve. Bras droit d'Alain Juppé, le député-maire de la ville n'est « pas du tout » choqué par les vellétés des sympathisants de gauche. « Il y a des électeurs de droite et de gauche par conviction. Il faut admettre qu'il y a aussi des gens dont l'ADN politique n'est pas définitivement déterminé. Certains ont voté Sarko en 2007, Hollande en 2012. Qu'est-ce qui les empêcherait de voter Juppé aujourd'hui ? » C'est bien la raison pour laquelle les Juppéistes ne cessent d'appeler à eux « les déçus du hollandisme ». « Ça ne veut pas dire qu'on va faire un programme pour plaire un peu à tout le monde. Ce projet est défini. Si les gens sont séduits, ils nous rejoignent et basta », résume l'ancien ministre du Logement.

Surtout, Benoist Apparu tire d'un récent sondage (lire ci-contre) le constat que, « quel que soit le cas de figure, avec ou sans les votes supposés venus de la gauche, Alain Juppé l'emporterait ». Enfin, il s'interroge sur l'analyse qui consiste à considérer une éventuelle participation de la gauche au scrutin comme « un détournement ou un vol de la consultation », thèse défendue par le camp sarkozyste. « Que dire alors des votes FN qui se porteraient sur le nom de Nicolas Sarkozy ? Faut-il, dans ce cas, parler de braquage à main armée ? »

Dossier réalisé par **DALLES BRANDEPOMME**
et **OLÉGORIE AMIR-TANMASSÉN**

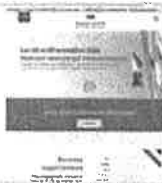


LES REPÈRES

Affluence sur le site de la primaire

En une semaine, le site de la haute autorité en charge de l'organisation de la primaire a enregistré plus d'un demi-million de requêtes de personnes intéressées par le scrutin.

Pas forcément des électeurs, mais cela témoigne à minima de la curiosité que suscite cette primaire.



« Déloyauté et mensonge » pour Sarkozy. « panique à bord » selon Juppé

En meeting lundi dernier près de Strasbourg, Nicolas Sarkozy a dénoncé le potentiel vote des électeurs de gauche qui ne partagent pas « les valeurs de la droite et du centre ». « Je ne veux pas de cette primaire-là parce que ce serait la primaire de la déloyauté et du mensonge. »

Ce à quoi a répondu Alain Juppé jeudi soir sur France 2 : « Cette espèce



LES AUTRES POINTS

Pression

Gérald Darmatin, le coordinateur de la campagne pour la primaire de la droite de Nicolas Sarkozy, a laissé entendre qu'il pourrait garder trace des participants à la primaire. « Quand on arrive dans les bureaux de vote, le 20 novembre, il faut que les Français sachent qu'ils vont signer un premier document avec leur nom, leur prénom, leur adresse, leur lieu de naissance et ils doivent signer comme quoi ils sont de droite et du centre », a-t-il indiqué sur l-télé. À nos côtés de la Voix du Nord. Il expliquait aussi : « Je n'ai pas à m'opposer à un vote de quelqu'un de gauche. Mais je garderais le petit document et on se mariera pendant les quatre ans qui suivront. À cela veut de préciser que « les listes électorales seront détruites sous le contrôle d'huissiers de justice et aucune trace ne sera conservée des participants à la primaire », comme le précise l'organisation du scrutin.

Parjure

Un parjure est, selon la définition officielle du Larousse, celui « qui fait un faux serment ou viole son

serment ». Depuis quelques jours, c'est le mot qui revient dans la plupart des arguments avancés par les soutiens de Nicolas Sarkozy. Ce dernier l'a également utilisé en meeting pour expliquer qu'on ne pouvait signer une charte indiquant partager « les valeurs républicaines de la droite et du centre » et être de gauche.

Sans incidence

À ceux de LR qui s'inquiètent des conséquences du vote des sympathisants de gauche à la primaire, on conseillera d'aller sur le site officiel de l'organisation de cette primaire. À la question : « Des gens de gauche vont aller voter pour fausser le résultat », on y répond : « Rien ne permet de filtrer les participants en fonction de leurs opinions politiques ! Cependant, les expériences étrangères montrent que ces stratèges restent très marginales et qu'elles s'annulent entre elles : pour dix personnes qui vont voter pour le candidat Y en pensant que ça aidera le candidat Z, dix autres personnes vont voter pour le candidat X en pensant que ça aidera le candidat W. Pas de quoi inverser le résultat final ! »

LEUR AVIS

De la gauche au centre, ce qu'ils en pensent



MARIE-FRANÇOISE BECHTEL
Députée
République
Moderne (Aisne)

« Je suis foncièrement opposée au principe même de la primaire que je considère être une confiscation de la démocratie. En amont de la consultation, elle installe les candidats qui auront le droit de concourir et fait le choix à la place même des électeurs. Que des sympathisants de gauche votent à la primaire de droite ou l'inverse m'importe donc peu. Ce n'est pas cela qui dévoie la démocratie, c'est la primaire elle-même. »



VINCENT LEGLANTIER
(UDI-Marne)

« On se situe dans la perspective d'une élection présidentielle qui intéresse donc tout le monde. La primaire est une élection ouverte. Ce n'est pas aux partis ni aux responsables politiques de dire aux électeurs s'ils peuvent aller voter ou ne pas y aller. Ce serait un déni de démocratie. Chacun est libre de s'exprimer. Je ne vois vraiment pas ce qui pourrait les en empêcher. »



JEAN-JACQUES THOMAS
Maire PS
d'Hisson
(Aisne)

« L'électorat est de plus en plus fluctuant. Des gens de gauche vont voter à la primaire de droite, et peut-être inversement. C'est un choix personnel que je ne juge pas. Chacun le fait en son âme et conscience même s'il va de soi que je n'ai pas. Mais je ne vois pas pourquoi des voix de gauche sur le nom de Juppé seraient moins recevables que des voix du FN sur Sarkozy ! Je crois que ce débat-là, c'est surtout le problème de la droite. »

3 QUESTIONS À

CATHERINE VALTRIN



« Adhérer aux valeurs de droite »

CATHERINE VALTRIN est porte-parole de Nicolas Sarkozy lors de cette primaire. Pour la députée de la Marne et présidente de Reims Métropole, cette primaire est celle de la droite, pas de la gauche.

► Pourquoi les sympathisants de gauche ne pourraient-ils pas voter à la primaire de la droite et du centre ? C'est très simple : pour aller voter, il faut signer une charte dans laquelle on déclare adhérer aux valeurs de la droite et du centre. Donc à partir du moment où on adhère à ces valeurs, par définition, on vote à la primaire de la droite et du centre. Quand on adhère aux valeurs de la gauche, on vote aux primaires de la gauche qui ont lieu au mois de janvier. Moi, quand je signe quelque chose, je m'engage. Je ne m'engage pas à adhérer aux valeurs de la gauche donc je ne participe pas à la primaire de la gauche. Là, c'est la même chose. L'objectif, c'est de désigner le candidat qui représentera les valeurs de la droite et du centre à l'élection présidentielle. Pas celui de la gauche.

► Est-ce qu'il y a vraiment un risque que la primaire soit truquée car la participation potentielle des sympathisants de gauche restera à la marge ? De plus, le vote des sympathisants FN, plus sarkozyste, « compensera » le vote

des gens de gauche plus « juppéiste ». Je pense qu'aujourd'hui, chacun doit assumer les engagements qui sont les siens. À partir de là, il n'y aura pas de difficulté. Les sondages sont à prendre avec encore plus de prudence que d'habitude car nous ne connaissons pas, par définition, le champ électoral. On n'a aucune idée de la participation. C'est une première donc il faut relativiser tout ça. Si vous prenez par exemple le dernier sondage Harris, il n'y a que 30 % d'adhérents de LR. Alors que, a priori, il paraît évident que s'il y a des gens qui vont aller voter, ce sont les électeurs de LR. C'est la première cible et les plus concernés.

► Est-ce qu'un vote massif de sympathisants de gauche pourrait remettre en question la validité du scrutin ? Ce sera impossible de savoir qui aura voté. Par définition, tout est basé sur l'engagement personnel de chacun. On ne sait pas quelle est la sensibilité des uns et des autres. D'ailleurs, ce serait grave ! Je suis très serein sur le sujet. Je pense qu'en fin de compte, c'est ce qui m'intéresse, c'est que notre candidat soit élu, et surtout c'est qu'on ait la capacité d'avoir une campagne qui se déroule dans la sérénité pour que le 27 novembre au soir, nous soyons tous derrière celui qui a gagné, parce que l'enjeu, c'est de gagner la présidentielle.

Sarkozy pour faire gagner Le Pen



Pour Pascal Erre (FN), il vaut mieux, pour son parti, la présence de Nicolas Sarkozy au second tour que celle d'Alain Juppé.

Conseiller régional FN dans le Grand Est, le Marnais Pascal Erre ne compte pas dépenser 2 euros pour aller voter à la primaire de la droite. « On verra mais je préfère prendre un café avec des amis ! » lance l'élu. Par contre, il entend de nombreux sympathisants de son parti envisager de se rendre aux urnes fin novembre pour « un vote révolutionnaire ». « Ils vont aller voter Nicolas Sarkozy pour que ce soit lui qui se retrouve au second tour de la présidentielle face à Marine Le Pen. Car on sait que si c'est Juppé, les gens de gauche iront voter pour lui face à Marine. Alors que si c'est Sarkozy, il y a beaucoup d'électeurs de gauche qui auront beaucoup de mal à voter pour lui. Je n'ai donné aucune consigne mais je ne les ai pas contredits dans leur raisonnement... » Et ce n'est pas le fait de devoir signer une charte de valeurs de la droite qui arrêtera les sympathisants FN. « Elle est tellement générale que tout le monde peut s'y retrouver... » souligne Pascal Erre qui voit clairement une opportunité pour sa candidate en fonction de celui qui remportera cette primaire de la droite.

10 220 BUREAUX DE VOTE

► Les électeurs de la primaire pourront voter dans plus de 10 000 bureaux de vote répartis à travers toute la France.
► Il y en aura 40 dans les Ardennes, 71 dans l'Aisne

et 105 dans la Marne.
► Chaque électeur est rattaché à un bureau en fonction de son adresse d'inscription sur les listes électorales au 31 décembre 2015.

LE CHIFFRE

10 % La proportion d'électeurs de gauche prêts à voter à la primaire LR, selon un sondage Ipsos-Cevipof.

LA PHRASE

« Sarkozy a raison. Si on fait des primaires, c'est pour permettre à chaque camp de déterminer son champion. Et on ne peut pas les fausser, sinon elles n'ont plus de sens. »

Julien Dray, conseiller régional PS d'Île-de-France